

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD ARTOIS**  
Communauté de Communes du SUD ARRAGEOIS  
Exécution du Budget Principal 2013

**Délibération 2013-56 du 22 Mars 2013**

**DELIBERATION DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE  
sur le Compte Administratif  
sur le Compte de Gestion  
sur l'affectation des Résultats**

Nombre de Membres en exercice 85  
Nombre de membres présents : 60  
Nombre de suffrages exprimés : 59  
Votes Contre 0 Pour 59

Le Conseil de Communauté, réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, délibérant sur le Compte Administratif 2012 dressé par Monsieur Gérard DUE, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la Comptabilité Administrative,

1°/ lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		245 799,82
Part affectée à l'investissement	1 327 570,62	1 601 612,51
<b>TOTAUX</b>	<b>1 327 570,62</b>	<b>1 847 412,33</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>		<b>519 841,71</b>

Besoin de financement  
Excédent de financement

Restes à Réaliser DEPENSES  
Restes à Réaliser RECETTES

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

INVESTISSEMENT	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
49 055,04	
1 336 059,30	1 208 725,42
1 385 114,34	1 208 725,42
176 388,92	

176 388,92

369 350,00

271 962,00

273 776,92

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
49 055,04	245 799,82
2 663 629,92	2 810 337,93
2 712 684,96	3 056 137,75
	343 452,79

2°/ Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

3°/ reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

4°/ arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros,

5°/ Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

273 777,00  
246 064,71

au compte 1068 (recettes d'investissement)

au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté).

Ont signé au registre des délibérations tous les membres en exercice à l'exception de : M. J. MAHIEU qui a été suppléé par M. B. DENNE, M. Ph. LEFORT qui a été suppléé par M. D. LEMAIRE, Mme D. TABARY qui a été suppléée par Mme A. GILLION, M. J. ELLEBOUDT qui a été suppléé par M. Cl. FOURNET, M. D. DELEPLACE qui a été suppléé par M. Ph. SAUVAGE, M. P. MACHUT qui a été suppléé par M. Michel LALISSE  
M. J.M. BLAISE a donné pouvoir à M. M. BLONDEL  
Mmes O CONSTANT – M LACMENT - Ch LECTEZ  
MM. Y. MARECHAL – Y. BONNERRE – JM PLESSIET – L CORBEAU – S NAGRY - R DELOBELLE – J FORESTIER – J Ch DERUE – Y LEDIEU – X LEROUX – L ANTINORI - G TRANNIN – J P POUTRAIN – J VASSEUR – J-M BLAISE – M POUILLAUME – J DESCAMPS – D BEDU – M DELAUTRE – H BASSEZ – G RICAUX

16 MAI 2013

ARRIVÉE



Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.